

# Rapport d'état d'avancement d'Échange Ontario (ÉO)

*Les chefs de projet sont tenus d'établir des rapports sur l'état d'avancement des projets menés avec Échange Ontario (ÉO). Vous pouvez utiliser le formulaire ci-dessous pour vérifier que vous avez examiné la facture de votre fournisseur de services, décrire le travail effectué et signaler toute modification nécessaire.*

*Pour les projets de soutien aux fournisseurs de services et à la gestion de projet (SFSGP), les rapports concernent toujours le mois qui vient de s'écouler. Si vous avez manqué une période de rapport, veuillez envoyer un courriel à l'adresse suivante : [exchange@ecampusontario.ca](mailto:exchange@ecampusontario.ca).*

*\* indique question obligatoire*

## Identifiant de projet \*

**Des travaux ont-ils été réalisés dans le cadre de ce projet au cours de la période couverte par le rapport et pour lesquels un fournisseur de services doit être payé ? \***

Oui, nous avons reçu des services et un fournisseur de services doit être payé.

Non, aucun travail n'a été effectué au cours de cette période de déclaration.

## Facture du fournisseur de services

Je certifie avoir vu et examiné la facture du fournisseur de services de ce projet pour cette période de rapport.

## État d'avancement du projet\*

**Expliquez brièvement l'état ci-dessus et décrivez l'état d'avancement général du projet\*.**



*Si vous avez répondu « oui » à la question sur les modifications, vous devez répondre aux questions suivantes.*

**Veillez décrire les changements. \***

**Remarque:** Si le budget, le calendrier ou la portée/les livrables dans votre accord client-fournisseur (ACF) changent, veuillez remplir le formulaire de modification de l'ACF et le joindre à votre rapport d'avancement. Vous trouverez le formulaire de modification de l'ACF dans votre tableau de bord, sous Documents ÉO.